

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

Référence FDP : DA

INTITULE DU POSTE

Directeur de l'autonomie – poste COMEX

Références de rattachement au répertoire des emplois-types des administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative :

Famille professionnelle : Conception et pilotage des politiques publiques/management stratégique

Emploi-type n°1 : Responsable sectoriel

Expérience professionnelle attendue : Connaissance et/ou expérience en Agence Régionale de Santé. Bonne appréhension des politiques publiques de santé et des relations avec les réseaux d'opérateurs et les collectivités territoriales. Maîtrise des politiques du secteur médico-social.

Niveau d'emploi : Catégorie A + / Encadrement supérieur - Agent de direction

Cotation RIFSEEP : Groupe 1

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Autonomie

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions :

Un secteur sous fortes contraintes et enjeux sociaux et politiques soumis à une évolution législative et réglementaire régulière.

Les enjeux relatifs au poste sont :

- Assurer l'animation et le pilotage de la filière médico-sociale de l'ARS et contribuer au développement des politiques en direction des personnes handicapées et des personnes âgées en bonne articulation et cohérence avec les directions de l'agence (direction de l'offre de soin, direction de la stratégie, direction de la santé publique) et sous l'autorité de la direction générale. Assurer l'animation de la filière : liens siège / délégations départementales.
- Favoriser la territorialisation des politiques de l'ARS, en articulation avec les collectivités territoriales (conseils départementaux et métropole de Lyon) et la mise en œuvre des parcours
- Proposer à la direction générale des priorisations en matière d'arbitrages financiers et de développement de l'offre et des dispositifs médico-sociaux. En effet, il s'agit de renforcer les capacités d'anticipation et de hiérarchisation des réponses en mesurant de manière prospective les besoins.
- Développer une capacité d'optimisation des ressources et de modernisation de l'offre, y compris en s'impliquant dans le règlement des situations locales complexes des ESMS. Compte tenu d'un moindre niveau de mesures nouvelles, l'efficacité des acteurs médico-

sociaux est à rechercher pour répondre aux besoins. Ce qui sous-entend une recomposition de l'offre mais aussi de réinterroger les prestations elles-mêmes (contenu, mobilisation plus ou moins importante du droit commun, niveau d'activité, gradation de plateaux techniques dans une catégorie d'établissements ou de services....).

Effectif du service : 50 personnes physiques

DESCRIPTION DU POSTE

Management hiérarchique : **Stratégique** **Coordination** **Proximité**

Assurer le management hiérarchique de son équipe cf. référentiel managérial de manager stratégique (La direction comprend 2 directions déléguées : Régulation de l'offre et Allocation de ressources).

Animation de la filière autonomie soit près de 120 personnes physiques et en particulier l'articulation des politiques territorialisées. Etre en capacité d'accompagner la mise en œuvre d'un schéma directeur en cours de finalisation, qui tient compte de la répartition des missions entre siège et délégations départementales.

Elle est organisée sur deux sites : Lyon et Clermont-Ferrand :

- Piloter l'activité (proposer les orientations stratégiques, coordonner les activités entre pôles, piloter sa structure...)
- Animer l'équipe (animer le CODIR, suivre les performances individuelles et collectives, soutenir les managers, participer aux processus RH ...)
- Organiser le travail (valider l'organisation des moyens, mener une réflexion prospective...)

Nombre de personnes à encadrer : **50**

Mission : Garantir l'atteinte des résultats fixés à la direction et suivi du CPOM de l'ARS.

Piloter l'activité :

- Propose la vision à moyen ou long terme, et les orientations de la direction et de la filière métier. Il définit la stratégie de développement dans le cadre des politiques nationales et définit le cadre de ces orientations au niveau territorial.
- Coordonne les activités et répartit les tâches entre les 2 directions déléguées/ pôles/services
- Impulse le management transversal et contribue au décloisonnement des activités par le partage d'information, la coopération, le travail en équipe au sein de la direction et au sein de l'agence
- Pilote la direction sur la base des informations (système de pilotage, alertes...) lui permettant une connaissance continue de l'atteinte des résultats...

Animer l'équipe constituée de cadres :

- Fixe les objectifs individuels et collectifs en les inscrivant dans les objectifs prioritaires de l'agence et en articulation avec les priorités régionales issues du PRS et du CPOM Etat Ars
- Suit les performances individuelles et collectives (contrôle et vérification)
- Organise le développement des compétences
- Définit avec la direction générale et contrôle la communication de crise, et met en œuvre les moyens exceptionnels en lien avec la DSP et la direction générale.
- Anime des temps d'échange et organise la circulation de l'information

- Aide l'équipe à trouver du sens à l'action en mettant au débat les situations de travail en lien avec les objectifs de son pôle
- Apporte le soutien professionnel (expertise technique, résolution de problèmes...)
- Conduit et soutient les managers dans l'accompagnement du changement

Spécificités du poste / Contraintes :

- Organisation bi-sites
- Filière reposant sur 12 directions départementales + 1 métropole.
- Participation aux astreintes de direction

Partenaires institutionnels :

- Conseils départementaux
- Conseil régional
- Autorités nationales en charge du médico-social
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
- Directions des Etablissements Sociaux et Médico-Sociaux (ESMS) et Organismes Gestionnaires (OG)
- Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA)
- Prestataires externes
- Directions des centres hospitaliers en charge d'organisations et d'actions en articulation avec le médico-social
- Services de l'Etat : DRJSCS DIRECCTE...

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Missions exercées sous la responsabilité du directeur général

Liens fonctionnels : Dans le cadre de l'animation de la filière métier

Date de mise à jour : 21/03/2019